

Les tribunes du mois de mars 2021

La Madeleine que nous aimons

SÉCURITÉ ET INTERCOMMUNALITÉ (1)

Afin de renforcer la sécurité des biens et des habitants, en particulier la nuit, les Villes de La Madeleine, Marquette-Lez- Lille et Saint-André-Lez-Lille uniront prochainement les moyens humains et matériels de leurs Polices Municipales respectives pour former, à titre expérimental, une brigade commune de surveillance et de tranquillité nocturnes. Au-delà des économies d'échelle subséquentes à une telle mutualisation, la création de cette brigade nocturne marque, une fois de plus, la volonté des Villes précitées de prendre toute leur part, aux côtés de l'Etat, au respect de la tranquillité et de l'ordre publics.

SÉCURITÉ ET INTERCOMMUNALITÉ (2)

C'est aussi en intercommunalité que les Villes de La Madeleine, Saint-André, Marquette et Wambrechies souhaitent constituer un Centre de Supervision Urbain auquel seront rattachées leurs caméras de vidéosurveillance. L'objectif est évidemment de maximiser l'efficacité d'exploitation de ces dernières, en direct, à des coûts d'investissement et de fonctionnement maîtrisés, dans la mesure où ils seront portés et partagés à l'échelle intercommunale.

UN ARBRE DE PLUS DANS LA FORÊT PARTICIPATIVE

Le conseil municipal de février permettra notamment de délibérer sur la création d'un budget participatif qui figure au rang de nos engagements municipaux du mandat. Bien plus que l'arbre qui cacherait la forêt, ce nouveau dispositif doit être regardé comme un arbre de plus dans la forêt de la démocratie participative madeleinoise. Et pour cause, celle-ci est déjà riche du Conseil Communal Consultatif, des Commissions extra-municipales, des balades urbaines, des consultations directes des habitants, ou encore des ateliers urbains.

JAMAIS DEUX SANS ...

Le Conseil Municipal de février sera aussi l'occasion d'adopter un nouveau Plan Pluriannuel d'Economies (PPE). 3ème du nom, ce nouveau PPE conserve l'objectif des 2 premiers. Il s'agit en effet de faire face à l'atonie des dotations d'Etat, en continuant à assurer un haut niveau de qualité du service public municipal, sans augmenter les impôts locaux et sans laisser filer la dette. Plus qu'un objectif, une philosophie de gestion.

BIEN VIEILLIR À LA MADELEINE

Comme beaucoup d'autres villes, La Madeleine connaît un vieillissement de sa population. Dans ce cadre, l'action municipale a pour objectifs de proposer aux personnes âgées de s'insérer dans un parcours résidentiel lié à ce vieillissement et en particulier d'accompagner le choix des personnes âgées qui souhaitent vieillir à leur domicile le plus longtemps possible. À cette fin, nous souhaitons renforcer l'adaptation des logements individuels, en mobilisant les compétences de professionnels, et en accentuant l'implication financière de la Ville en partenariat avec le CCAS.

BIEN GRANDIR À LA MADELEINE

Faute d'avoir atteint l'âge de la majorité, les jeunes entre 16 et 17 ans peinent à trouver des activités rémunérées qui leur permettent de financer leurs loisirs. Pour y remédier, la Ville souhaite initier le dispositif « argent de poche » consistant à réaliser des missions de quelques heures gratifiées, au service de la collectivité. L'apprentissage de l'autonomie, et la promotion de valeur travail sont naturellement au coeur de ce nouveau dispositif qui a aussi vocation à faire grandir nos jeunes.

AVALANCHE DE PRIX (2)

Les prix et récompenses continuent de pleuvoir positivement sur La Madeleine. En lui attribuant 5 @, l'association nationale Territoires Villes et Villages Internet vient en effet de confirmer notre commune pour la 7ème année consécutive sur la plus haute marche du podium. Ces 5@ viennent ainsi saluer et récompenser une nouvelle fois l'engagement municipal en faveur de l'internet citoyen.

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

La période actuelle touche de plein fouet le secteur culturel, mettant à l'arrêt nombre d'équipements tandis que d'autres fonctionnent au ralenti.

La Chaufferie Huet, ouverte en octobre 2020, a refermé ses portes dès le mois de novembre. Elle reste pour l'instant, fermée, quand tant d'autres théâtres partout en France ont continué d'ouvrir les leurs aux artistes pour leur permettre de travailler à leurs futurs spectacles. La présence d'artistes dans la Chaufferie, pendant cette période difficile, aurait permis d'envoyer un signal fort à la population : malgré la crise, malgré l'absence de représentation publiques, les artistes sont au travail, le théâtre reste vivant. Les artistes auraient pu ouvrir leurs répétitions à des professionnels (ils le peuvent) pour promouvoir leurs spectacles et cela aurait été l'occasion pour ces mêmes professionnels de découvrir notre nouvelle salle. Mais il n'en est rien.

Lors de ses vœux, Monsieur le Maire a choisi d'apparaître seul dans la Chaufferie Huet, donnant à voir un bâtiment vide, exempt de toute vie, à l'opposé de ce que devrait être un théâtre : un lieu d'échange, de partage, de rêve, de foisonnement. Pendant ces vœux, pas un mot sur l'organisation future de la Chaufferie, rien ou si peu sur les orientations envisagées pour la programmation...

Depuis plusieurs mois, Magdeleine après Magdeleine, la municipalité met en avant la rénovation du bâtiment. Il serait temps qu'elle explique aux madeleinois son projet culturel. Quelles orientations artistiques ? Quelle place réservée au jeune public ? Quels moyens envisagés pour la programmation, le soutien à la création, les actions de médiation ? Quelle équipe pour assurer le fonctionnement ? Autant de questions légitimes qui doivent trouver réponse.

Pour conclure, nous posons une requête : Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les conseillers de la majorité, permettez à ce bâtiment de s'inscrire d'ores et déjà dans la vie de la cité en ouvrant ses portes à des équipes artistiques. Le spectacle vivant est en danger, la municipalité se doit de lui apporter son soutien.

Pour nous contacter : www.agir-avenir.org contact@agir-avenir [dot] org

« Agir pour l'avenir »